

mardi 16 avril

- Bordeaux
- Arcachon Médoc
- Libourne Langon
- La Rochelle
- Saintes Royan
- Cognac Angoulême
- Périgueux
- Agen
- Auch
- Pau
- Bayonne Biarritz
- Mt-de-Marsan Dax

-  **Affaire**
Alexandre Junca
-  Les grands rendez-vous d'avril
-  **Affaire**
Cahuzac l'eBook

Publié le 15/04/2013 à 06h00 | Mise à jour : 15/04/2013 à 09h12 6 commentaire(s) Par Vincent dewitte

Chambre des comptes : les dessous du CIAS

Les rapporteurs aquitains se sont penchés sur la gestion et la comptabilité du Centre intercommunal d'action sociale du Marsan, État des lieux. La position irrégulière de Jacques Berbessou est pointée du doigt



La chambre a notamment noté des irrégularités comptables liées à la construction de l'Ehpad de Saint-Pierre. (photo archives n. l. l.)

Après le CCAS, le CIAS. Un mois et demi après la présentation dans ces mêmes colonnes d'un rapport de la Chambre régionale des comptes sur la gestion passée du Centre communal d'action sociale de Mont-de-Marsan (CCAS), c'est à celle du Centre intercommunal d'action sociale du Marsan (CIAS) que l'on s'intéresse aujourd'hui. Ce document définitif a été présenté au conseil d'administration du CIAS. Il fait la synthèse des derniers exercices administratifs et comptables de la structure devenue communautaire en 2001. Et il fait état des observations éventuelles transmises par les personnes concernées.

Comme pour le CCAS, la chambre met d'abord en évidence le fait que le CIAS n'a jamais fait procéder à la réalisation de l'analyse des besoins sociaux, pourtant obligatoire depuis 1995. Geneviève Darrieussecq, qui a succédé en 2009 à Jean-Pierre Jullian à la présidence du CIAS, s'est depuis engagée à le préparer. Toujours concernant le pilotage de l'établissement, la chambre note que « si, depuis 2008, le conseil d'administration se réunit bien chaque trimestre, celui-ci a désigné en 2009 un nombre de vice-présidents nettement supérieur à ce qu'autorise la réglementation (quatre au lieu d'un) ». Geneviève Darrieussecq assure que seul le premier vice-président a exercé effectivement ses fonctions et qu'elle veut régulariser cette situation.

Des corrections en cours

Le rapporteur révèle enfin que le conseil d'administration n'a jamais tenu de débat d'orientation budgétaire, pourtant imposé depuis sa création, en 2001. « La méconnaissance de cette obligation aurait pu provoquer l'annulation des délibérations budgétaires », précise bien la

Dans les communes voisines

- Benquet** Atout cœurs : il est temps de réserver
- Mont-de-Marsan** Mont-de-Marsan : 6 ans de prison ferme pour le passeur de drogue lot-et-garonnais
- Uchacq-et-Parentis** Loi Peillon : le centre de loisirs menacé
- Bretagne-de-Marsan** Le Clicker Training a trouvé refuge
- Saint-Pardon** Saveurs et art printaniers

En direct

- Il y a 1 heure
Camion couché sur l'A63 : retour à la normale vers 21 heures
La circulation a été coupée dans le sens Bayonne-Bordeaux **Lire**
- Il y a 1 heure
Dax : déjà condamné 24 fois, il laisse ses empreintes lors d'un nouveau vol
Sans domicile connu, l'homme a été retrouvé ce lundi. Il sera jugé jeudi pour un cambriolage et deux vols. **Lire**
- Il y a 1 heure
Un corps sans bras ni jambes repêché dans la Seine
Le corps, auquel manque également la tête, serait celui d'une femme et était immergé depuis au moins un mois **Lire**
- Il y a 2 heures
Le groupe de rap 1995 vient muscler le Free Music Festival de Montendre
Encore un nouveau nom pour le festival toujours plus éclectique de Montendre programmé le 7 et 8 juin **Lire**
- Il y a 3 heures
EN DIRECT. Suivez l'interview de Jérôme Cahuzac sur BFMTV et RMC
L'interview de Jérôme Cahuzac a débuté à 18 heures

Jeu-concours



FotoQuiz
JOUEZ

Partager

J'aime 11

0

Tweeter

Envoyer à un ami

Imprimer

GRANDE ENQUÊTE SUDOUEST.FR

Participez à l'évolution du site Sud Ouest !

Participer

chambre d'Aquitaine. Lors de la notification de ce rapport, ce dernier était en préparation.

Outre des problèmes comptables d'affectation de rémunérations qui vont inexorablement peser sur les bourses des résidents des établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (Ehpad) du Marsan et une incompatibilité grave révélée entre les fonctions de directeur du CIAS et d'élu communautaire du Roquefortais de Saint-Pierre, Jacques Berbessou (lire par ailleurs), la chambre indique que « le suivi et la gestion des ressources humaines continuent encore à souffrir de nombreuses imperfections ».

Actuellement, les comptes administratifs ne sont en effet pas accompagnés d'un état des effectifs, les emplois ne font pas l'objet d'une gestion prévisionnelle, le conseil d'administration ne vote pas annuellement une enveloppe indemnitaire, et l'absentéisme n'est pas suivi de façon détaillée.

Autant de points qui « devraient être corrigés dans les prochains mois », a indiqué à la chambre Geneviève Darrieussecq.

Tous ces éléments, et d'autres, apparaissent sur le rapport définitif de la chambre des comptes d'Aquitaine, disponible en téléchargement gratuit sur Internet.

Un élu communautaire à l'index

Parmi les éléments relevés par la Chambre régionale des comptes, il y a la position « irrégulière » de Jacques Berbessou. Directeur du CIAS du 15 décembre 2007 au 1er octobre 2010, le Roquefortais devenu conseiller municipal de Saint-Pierre-du-Mont en mars 2008 avait été élu au Conseil communautaire. Or le rapporteur indique qu'« une fonction de représentant d'un Établissement public de coopération intercommunale (Epic) est incompatible avec un emploi salarié dans le CIAS qui lui est rattaché ».

Clairement, Jacques Berbessou aurait dû choisir entre son emploi au CIAS et son mandat de délégué communautaire. « Ces dispositions conduisent à s'interroger sur la validité du mandat de délégué communautaire que l'intéressé a détenu jusqu'à sa réélection en février 2012, au Conseil municipal de Saint-Pierre-du-Mont, puis au Conseil communautaire », explique sans détour la chambre.

Situation « connue de tous »

À ce sujet, Geneviève Darrieussecq a décrit les différentes démarches qu'elle avait entreprises pour mettre un terme à cette incompatibilité avant son départ du CIAS. Jacques Berbessou, qui a pris acte de ces observations, a bien rappelé à la chambre que la régularité de son nouveau mandat n'était pas contestée. Celle-ci partage son constat, mais elle s'étonne du caractère tardif de la régularisation de cette situation alors même que « cette incompatibilité était manifestement connue de tous ». « Elle ne pouvait notamment pas être ignorée par l'ancien ordonnateur qui, en 2008, était maire de Saint-Pierre-du-Mont et président de la communauté d'agglomération », précisait le rapporteur, en parlant bien évidemment de Jean-Pierre Jullian.

Et de reformer ce cas en ces termes : « Les dispositions en vigueur du Code électoral conduisent la chambre à s'interroger sur la validité du mandat de délégué communautaire que l'intéressé a détenu jusqu'en 2012. » Les réactions devraient être vives...

V. D.

Saint-Pierre-du-Mont · Geneviève Darrieussecq · emploi · Mont-de-Marsan

Le temps

Saint-Pierre-du-Mont



Aujourd'hui
12° / 25°



Demain
14° / 30°



Après-demain
12° / 13°



MA MÉDIATHÈQUE À LA MAISON

J'en profite !
Sur Medialandes.org : livres, cinéma, musiques, presse magazine en streaming, 24h/24h, 7j/7



CASINO BARRIERE DE DAX

www.casinos-barriere.com
75 machines à sous, 2 tables de black jack. Restaurant et bar. Menu à partir de 13€. Animations. Ouvert tous les jours.



SIMULEZ VOTRE CRÉDIT

www.sofinco.fr/credit
Étudiez votre financement sur Sofinco.fr. Simulez ici



LIVRET 5% 4 MOIS !

Dynamisez votre épargne !
Offre exceptionnelle, Livret BforBank 5% garantis jusqu'à 50 000€ pendant 4 mois!



CAPSULES BIO CAFE LE BONIFEUR

Commandez en ligne : www.lebonifieur.fr
Le torrificateur Landais innove avec ses capsules 100% biodégradables qui s'adaptent à toutes vos machines à capsules !

Les +

Lus | Commentés | Envoyés

1	Une scène de crime sur Google Earth ?	11
2	Charente-Maritime : une fillette décède après avoir été piétinée par un âne	15
3	5,4 millions d'euros : le patrimoine de Michèle Delaunay très commenté	37
4	Embouteillages : 4 heures pour faire... Lacanau-Bordeaux	80
5	Les politiques du Sud-Ouest qui ont publié leur patrimoine	90

Bons plans

avec Plyce

Près de **Saint-pierre-du-mont**

Domaine de Valmont
@ Domaine de Valmont : Séjour œnologique pour...
J'EN PROFITE !

Okaidi
HappyPrices jusqu'à...

Pimkie
20% de réduction avec...

Abonnez-vous à Sud-Ouest

Votre abonnement au journal à partir de

Sur sudouest.fr
Abonnez-vous aussi

Les Annonces

autour de Saint-Pierre-du-Mont



Maison / Villa
118m² - 228 000 €
SAINT PIERRE DU



Maison / Villa
620m² - 1 575 000 €
SAINT PIERRE DU



Peugeot 5008
19 500 €
SAINT PIERRE

MONT	MONT	DU MONT
	Plus de 2 500€ d'impôts ? Loi Duflo : Bénéficiez d'une réduction d'impôts jusqu'à 54 000€ du prix du bien sur 9 ans ! » Cliquez ici	
	Agissez au Vietnam Rejoignez les 400 Partenaires de Communauté, pour que 5000 filles de Ha-Giang aillent à l'école » Cliquez ici	
	L'amour après 55 ans Envie de rencontrer des célibataires intéressants et respectueux ? Rendez-vous sur PARSHIP ! » Cliquez ici	

Publicité  Ligatus

24,15€ par mois !

aux services :



Journal numérique

Archives

Newsletter

Espaces abonnés

Vos commentaires 6

Réagir



Pier40
16/04/2013, à 08h16
Alertez

Le rapport entre déclaration du patrimoine et gestion du CIAS ? Au moins il y en a qui travaillent: le bureau politique du PS ne manque aucune opportunité pour déverser son flot de rancœur et amertume
Finalement c'est comme au niveau national: l'opposition vous va bien, mais dès que vous prenez le pouvoir vous ne pouvez plus cacher votre incompétence et inefficacité

[Réagir](#)



le clochard
15/04/2013, à 17h11
Alertez

NOUS DEMANDONS QUE LA MAIRE DE MONT DE MARSAN PUBLIE ELLE AUSSI SON PATRIMOINE les élus du Modem qui ne sont ni de gauche ni de gauche mais de droite se sentiraient -ils dispensés de cette obligation ? Ont -ils quelque chose à cacher ?????

[Réagir](#)



Pierre de Mont
15/04/2013, à 14h11
Alertez

Irréprochable, l'actuelle Présidente ...

Bulletin météo : le temps "ssecq" tourne à l'orage : les nuages montent à l'horizon.

L'invocation du culte tridentin s'imisce peu à peu dans les esprits des diverses institutions judiciaires en une paraphrase ainsi libellée : "Introibo ad altare ...Altae"

... plus loin : "Jugez-moi, séparez ma cause de celle des impies : de l'homme injuste et trompeur, délivrez-moi ."

La Présidente ne devrait pas s'affranchir des enseignements entendus jadis à l'internat bayonnais.

[Réagir](#)



Pierre de Mont
15/04/2013, à 14h09
Alertez

La censure a eu pour effet (involontaire) de permettre désormais une lecture du nota-bene à la suite du texte auquel il s'applique.

Peut-être le préposé aux ciseaux a-t-il pris le temps de vérifier ses références, et de lire le n° 97 de la Revue Pouvoirs (2001) où Jean-Denis Bredin exprime quelques suggestions de savoir vivre ...

[Réagir](#)



Pierre de Mont
15/04/2013, à 12h31
Alertez

N.B. : A moins que, du fait d'une carence de latiniste distraite, il n'ait été confondu "autel" avec "hôtel" ... ou résidence hôtelière ...!

[Réagir](#)



mimi24
15/04/2013, à 09h53
Alertez

il faut arrêter de cumuler, donc il rembourse point barre
après on apprend que CIAS coule

[Réagir](#)

Réagir



MA MÉDIATHÈQUE À LA MAISON
Sur Medialandes.org : livres, cinéma, musiques, presse magazine en streaming, 24h/24h, 7j/7
J'en profite !



CASINO BARRIÈRE DE DAX
75 machines à sous, 2 tables de black jack. Restaurant et bar. Menu à partir de 13€. Animations. Ouvert tous les jours.
www.casinos-barriere.com



SIMULATION GRATUITE
Calculez vos mensualités en ligne sur Sofinco.fr. Cliquez ici www.sofinco.fr



LIVRET 5% 4 MOIS !
Offre exceptionnelle, Livret BforBank 5% garantis jusqu'à 50 000€ pendant 4 mois !
Dynamisez votre épargne !